



COMITE HYGIENE SECURITE et CONDITIONS DE TRAVAIL MINISTERIEL

Compte rendu CFDT de la séance du 5 octobre 2012

Vos représentants CFDT au CHSCTM : Gwenaëlle L'HUILLIERE DIR EST, Patrick GROSROYAT UFETAM/CFDT

Présidente : H. Eyssartier (DRH) en remplacement de JF. Monteils (SG) retenu à l'étranger

En réponse aux déclarations syndicales concernant les conditions de travail des personnels, et notamment les accidents récurrents dans les DIR, F. CAZOTTES, Directeur adjoint au directeur des infrastructures de transport (DIT) s'engage à mettre en place un groupe de travail (émanation du CHSCT-M) sur le suivi de l'accidentologie des DIR.

Il s'agira de traiter et analyser les accidents et d'en extraire un plan d'amélioration des conditions de travail et une meilleure prise en charge de la sécurité des agents.

Afin d'être productifs dans ce GT, il est important de faire remonter toute information utile aux représentants CFDT du CHSCT-M.

1- présentation des tableaux de suivi des accidents graves, mortels, suicides

depuis le début de l'année

3 accidents mortels

3 accidents graves

8 suicides

Les organisations syndicales sont perplexes devant le peu d'accidents graves recensés dans le tableau. Nous pensons que tous les accidents, y compris ceux qui n'ont pas fait de blessé, mais qui auraient pu être graves ne remontent pas au niveau du CHSCTM comme ils le devraient.

La CFDT rappelle l'engagement de JF. Monteils de fiabiliser les données. Elle demande donc, dans le bilan, un état des lieux des remontées des services.

En ce qui concerne les accidents, mortels, graves, suicides, la CFDT demande qu'il y ait une enquête systématique soit administrative, soit de prévention ou de compréhension, même s'il y a une enquête de police ou de gendarmerie. Nous demandons, comme dans le passé, communication des tableaux « malaises mortels et des tentatives de suicides ».

Pour l'ensemble des accidents, un bilan de CAUSALIS doit être présenté en fin d'année.

Concernant les accidents, la CFDT déplore une fois de plus que les propositions d'actions de prévention aient lieu a posteriori.

On n'est pas du tout dans la prévention et l'évaluation des risques professionnels lorsque l'on voit les propositions de mesures correctives à apporter concernant l'accident d'un jeune vacataire (20ans) qui se blesse et qui aurait pu se tuer, à savoir :

- formalisation de la formation sous forme d'un mémento indiquant le contenu précis et la méthode de formation des vacataires
- vérification et contrôle régulier, par l'encadrement, des matériels et de la connaissance des procédures
- formalisation de procédures de manœuvres et d'interventions
- étude au cas par cas du remplacement de ces matériels dangereux par des modèles moins dangereux »

Si ces mesures avaient été prises en amont, cet accident aurait certainement pu être évité.

Cela s'appelle (puisque certains l'ignorent encore) « identification et prévention des risques professionnels »(document unique). La CFDT demande aussi de manière récurrente que la prise en charge de l'hygiène et la sécurité fasse partie de l'évaluation des chefs de services.

François CAZOTTES assure que les chefs de service font remonter les incidents et accidents quasiment en temps réel, en précisant qu'il n'y a pas de rétention d'informations à ce sujet et que tout est signalé.

Il y a manifestement un problème de communication entre la DIT et la DRH puisque l'on ne retrouve pas les informations que reçoit la DIT dans les tableaux présentés au CHSCTM.

2 et 3- approbation des procès verbaux des 30 mai et 13 juillet 2012 et du relevé de conclusions

Nous faisons nos remarques.

Après prise en compte, les 2 PV et le relevé de conclusion sont adoptés à l'unanimité.

4-point d'information sur les groupes de travail relatifs aux Risques Psychosociaux (RPS) et aux travailleurs handicapés (TH).

Une présentation des deux groupes de travail est effectuée.

Le GT sur les RPS s'est réuni le 20 septembre, celui sur les TH le 26 septembre.

Nous sommes dans la mise en place de ces GT et sur la façon de travailler. Des plans d'actions sont présentés.

TH

La CFDT constate un manque de volonté politique concernant la réussite des objectifs.

Il y a eu moins de 50 travailleurs handicapés recrutés sur 126 recrutements prévus, différence qui ne peut s'expliquer, comme l'affirme l'administration, par la réduction des effectifs.

La CFDT demande d'impliquer plus fortement le niveau régional et de redescendre les pénalités à ce niveau.

Les prochaines réunions auront lieu en décembre.

RPS

La Fonction Publique met en place un plan national concernant la prévention primaire des risques psychosociaux (RPS) dans les trois fonctions publiques sur une durée de deux ans. Une instruction et un guide seront communiqués aux services avec information de CHSCT Locaux.

5- questions diverses point d'information sur la géolocalisation dans les DIR et sur les enrobés amiantés.

A - géolocalisation des Engins de Service Hivernal (ESH)

François CAZOTTES expose la généralisation de la géolocalisation dans les ESH suite à l'instruction de la DIT pendant la période hivernale.

Elle a pour but de renforcer la sécurité des agents dans une situation difficile, ainsi qu'une optimisation de la gestion de crise.

Nous découvrons cette instruction de la DIT. Nous demandons à être informés de toutes les mesures impactant les conditions et l'organisation de travail des personnels, de même que les CHSCT locaux. Nous demandons communication de cette note.

B - enrobés amiantés

Des analyses ont été effectuées et des services ont déjà élaboré des notes concernant le travail à proximité des enrobés. Une cartographie sur la présence de l'amiante dans les chaussées est en cours d'élaboration.

Concernant le danger lié à l'amiante, la CFDT (puisque l'administration ne le faisait pas) interroge les deux experts médicaux présents sur le danger immédiat que représentent les travaux sur les chaussées amiantées ou pouvant l'être.

Les experts affirment que le danger est bien réel et que des mesures conservatoires doivent être prises.

Pour l'UFETAM/CFDT

Vos représentants au CHSCTM